

Paris, le 23 février 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Aéma Groupe entre en négociations exclusives avec le groupe Aviva pour l'acquisition d'Aviva France**

**Aéma Groupe annonce entrer en négociations exclusives en vue d'acquérir Aviva France. Ce projet s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à devenir un acteur de référence du marché de l'assurance en France.**

Suite au choix du groupe Aviva de recentrer ses activités, Aéma Groupe a manifesté son intérêt pour le rachat d'Aviva France et a déposé une offre ferme au travers de son affiliée Macif SAM. Après plusieurs semaines de travaux communs, les deux groupes ont décidé d'entrer en négociations exclusives.

Avec 7,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 335 millions d'euros de résultat net et 3 millions de clients en 2019, Aviva France est un acteur généraliste de l'assurance jouissant de positions fortes en épargne-retraite, sur les marchés de l'assurance dommages, de la prévoyance, de l'assurance santé, de la gestion d'actifs ainsi que sur l'assurance des professionnels. La société s'appuie sur 4 200 collaborateurs, un réseau de distribution composé de près de 1 000 agents généraux et un millier de courtiers partenaires.

Le futur groupe résultant de cette opération présenterait un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros, devenant ainsi l'un des cinq premiers groupes d'assurance en France. Le financement de cette acquisition à 3,2 milliards d'euros s'appuiera sur les fonds propres du groupe et une levée de dette subordonnée. A la suite de l'acquisition, Aéma Groupe disposerait de 11 milliards d'euros de fonds propres prudentiels, d'un niveau d'endettement comparable à celui des principaux acteurs du marché, et d'un ratio de solvabilité de plus de 165%, avec une trajectoire visant 200% à un horizon de 4 ans.

Dans le cadre de la transaction, Aéma Groupe bénéficie d'une indemnité spécifique sur les contrats à « cours connus » octroyée par Aviva, qui prévoit un mécanisme de partage des risques garantissant une exposition totale d'Aéma à un niveau non matériel au regard de la solvabilité du groupe.

Avec cette acquisition et grâce aux expertises complémentaires d'Aviva France, Aéma Groupe consoliderait son projet stratégique. Dans ce cadre, Aéma Groupe a la volonté de construire un projet de partenariat durable avec l'AFER\* et ses adhérents qui lui font confiance pour leurs solutions d'épargne et de retraite.

#### Contacts presse

Valérie Imparato – vimparato@macif.fr – 01 55 31 63 85 – 06 10 24 48 68  
Catherine Meddahi – c.meddahi@agence-influences.fr – 06 08 14 49 70

Aéma Groupe, fort de sa gouvernance mutualiste et de ses valeurs, sera attaché au respect des identités de chacune de ses composantes, ainsi que des marques, des expertises métiers et des sociétaires, adhérents et clients le constituant.

Pascal Michard, Président du conseil d'administration d'Aéma Groupe déclare : « *Le marché de l'assurance est en pleine mutation, il est de notre responsabilité en tant qu'acteur mutualiste de référence d'y prendre toute notre part. Je remercie George Culmer, Président du conseil d'administration, Amanda Blanc, Directrice générale du groupe Aviva, et ses administrateurs pour la confiance accordée à notre proposition. Notre gouvernance a pleinement approuvé ce projet et accorde toute sa confiance à Adrien Couret et à son équipe pour conduire cette nouvelle étape.* »

Adrien Couret, Directeur Général d'Aéma Groupe ajoute : « *Comme la création d'Aéma Groupe en janvier, l'acquisition d'Aviva France a pour ambition d'offrir la protection de demain au plus grand nombre de Français. Je veux dire aux forces vives d'Aviva France que nous construirons ensemble un groupe d'assurance qui se distinguera par sa solidité, sa qualité de service et sa proximité auprès des assurés* ».

**A l'issue de cette acquisition, Aéma Groupe assurerait un Français sur six sur l'ensemble de ses besoins assurantiels, dans un esprit de prévenance au service de ses assurés.<sup>1</sup>**

Pour cette opération, Aéma Groupe est conseillé par Lazard (M&A), Crédit Suisse (co-M&A et Financement), White & Case (Avocats), Kearney (Stratégie), EY (Analyse comptable et financière), Fromont Briens (Avocats en droit social), Prim'act (Actuariat).

---

## À propos de Aéma Groupe

Aéma est le groupe mutualiste de protection issu du rapprochement entre Aésio et Macif. Avec 8 millions d'assurés, il rassemble 14 000 collaborateurs, réalise 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France et dispose de 7,4 milliards d'euros de fonds propres.

Aéma Groupe imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

En savoir plus : [aemagroupe.fr](http://aemagroupe.fr)

---

\*Association Française d'Épargne et de Retraite

<sup>1</sup> La réalisation définitive de cette opération est attendue au plus tard fin 2021, au terme d'un processus d'information-consultation préalable des instances représentatives du personnel et sous réserve de l'aval des différentes autorités réglementaires

### Contacts presse

Valérie Imparato – [vimparato@macif.fr](mailto:vimparato@macif.fr) – 01 55 31 63 85 – 06 10 24 48 68  
Catherine Meddahi – [c.meddahi@agence-influences.fr](mailto:c.meddahi@agence-influences.fr) – 06 08 14 49 70